

**MAT 1730C - Hiver 2008**  
**Calcul différentiel et intégral pour les Sciences de la Vie I**

**Professeur:** Joachim de Lataillade  
Bureau : KED 204B - 585 King Edward Avenue  
Tel : 613-562-5800 (ext. 2103)  
E-mail : delatail@pps.jussieu.fr

**Site Web :** <http://www.pps.jussieu.fr/~delatail/MAT1730.html>

**Cours :** Lundi et Mercredi, 17:30-19:00, MRT 221

**Groupes de discussions (DGDs) :** Mercredi, 19:00-20:30, MRT 221

**Heures de bureau:** Mardi, 9:00-12:00, KED 204B

**Livre de cours :** Modeling the Dynamics of Life: Calculus and Probability for Life Scientists, 2nd. edition, Frederick R. Adler, Thomson - Brooks/Cole, 2005.

**Description:** Dérivée, règles du produit et du quotient, dérivée de fonctions composées, dérivée des fonctions exponentielles, logarithmiques et trigonométriques de base, dérivées d'ordre supérieur, graphes de fonctions, applications de la dérivée aux sciences de la vie, intégrale définie, théorème fondamental du calcul, primitives, méthodes d'intégration par substitution et par parties, application de l'intégrale aux sciences de la vie.

**Prérequis :** Fonctions avancées et introduction au calcul différentiel (1ère année) *ou* MAT1719

**Évaluations :**

- 1) Examen final : 50%
- 2) Test #1 le 11 février (en classe) : 15%
- 3) Test #2 le 31 mars (en classe) : 15%
- 4) Devoirs : 20%

**Remarques :**

1) Il n'y aura pas de test de rattrapage. Si vous devez manquer un test, vous devez en informer le professeur par e-mail ou par écrit avant le test, et soumettre par la suite un justificatif valable (par exemple un certificat des Services de Santé de l'Université) aussi tôt que possible. Dans ce cas, le poids de la note du test sera transféré sur l'examen final.

2) Pour recevoir une note pour ce cours, vous devez avoir rendu au moins la moitié des devoirs et un des deux tests, et obtenu au moins 40% à l'examen final.

3) Ce synopsis est sujet à modification, en fonction de l'évolution du cours. Tous les changements seront annoncés en classe et sur le site Web. Il est de la responsabilité de l'étudiant de se tenir au courant de ces modifications.